



Genève, le 6 septembre 2022
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire (DT), de la Ville de Genève et des Services Industriels de Genève (SIG)

Emportons malin! Adoptons la vaisselle réutilisable dans notre consommation à l'emporter

Afin de réduire la production de déchets à la source, l'Etat de Genève, la Ville de Genève et SIG Eco21 s'associent afin de promouvoir la vaisselle réutilisable dans la restauration à l'emporter. En effet, employer des contenants réutilisables constitue une solution simple et pratique pour rendre plus durable un mode de consommation en plein essor, renforcé depuis la pandémie. De plus, avec l'adoption par le Grand Conseil de la loi le 2 septembre, le principe de l'interdiction du plastique à usage unique dans la restauration à l'emporter est confirmé. Pour faciliter dès à présent l'adoption des bons réflexes, une campagne de sensibilisation démarre aujourd'hui. Cette action s'appuie notamment sur l'engagement de nombreux établissements pratiquant la vente à l'emporter, toujours plus soucieux de promouvoir une approche responsable de leur activité.

Fin du plastique jetable dans la restauration

Dans tous les domaines, diminuer la production de déchets est un enjeu majeur pour notre environnement et la transition écologique du canton. C'est pour cette raison que la future usine d'incinération Cheneviers IV, actuellement en construction, sera plus performante mais aussi redimensionnée par rapport aux équipements actuels, ce qui signifie que nous devons réduire notre production de déchets de 25% d'ici 2025, date de sa mise en service. La loi sur la gestion des déchets, adoptée le 2 septembre dernier par le Grand Conseil, précise les mesures qui vont permettre d'atteindre ces objectifs à la fois ambitieux et responsables en matière de gestion des déchets. L'interdiction d'utilisation d'articles en plastique à usage unique dans les restaurants, les services de petite restauration à l'emporter (take away et food truck par exemple) et les cantines d'entreprises, ainsi que durant les manifestations publiques figure notamment parmi ces mesures. Ainsi, assiettes, couverts, gobelets et boîtes repas en plastique à usage unique ne pourront plus être utilisés après le 1er janvier 2025. Dans l'intervalle les restaurants seront accompagnés. Cette obligation s'applique de la même manière et avec les mêmes délais au domaine de la livraison.

Les solutions alternatives de vaisselle réutilisable

Des solutions au tout jetable existent mais ne sont pas toujours connues ou utilisées. La campagne qui débute aujourd'hui, rappelle que les contenants personnels sont bienvenus dans les établissements de restauration à l'emporter. En effet, une étude mandatée par l'Etat de Genève a mis en lumière le fait que de nombreuses personnes n'osent pas se rendre dans

un établissement et se faire servir leur repas dans leur propre contenant par peur qu'il soit refusé par la commerçante ou le commerçant.

L'alternative, pour les personnes qui n'ont pas de contenant à disposition au moment d'aller chercher un repas, est le contenant consigné, mis à disposition par de nombreux restaurants partenaires. Une fois le repas terminé, la boîte pourra alors simplement être ramenée dans un restaurant partenaire et la consigne de 10 francs sera récupérée. Les restaurants du canton, sont de plus en plus nombreux à la proposer dans leur enseigne, ce qui permet de répondre aux nouvelles habitudes de consommation.

Une distribution gratuite pour installer de nouveaux réflexes

Afin d'encourager la population à adopter ces nouveaux réflexes, la Ville de Genève mettra gratuitement à disposition plusieurs centaines de boîtes réutilisables dans les Points info de la Serviette et de Plainpalais, ainsi qu'à l'Espace Ville de Genève au Boulevard Carl-Vogt. De plus, afin de démontrer qu'il est aisé de remplacer les contenants à usage unique, le foodtruck Côté Jardin, de l'Union maraîchère de Genève, sillonnera une fois par semaine jusqu'à la mi-octobre des lieux emblématiques de la consommation à l'emporter pour proposer ses menus avec de la vaisselle exclusivement réutilisable. La Ville de Genève offrira des contenants lors de chacune de ces actions.

Accompagner les restaurateurs qui s'engagent

Grâce à l'engagement des restauratrices et restaurateurs, le canton compte actuellement 120 enseignes proposant de la vaisselle réutilisable pour leurs repas à l'emporter, démontrant ainsi l'intérêt de la branche pour cette solution ([voir la carte des établissements partenaires](#)). Cet élan a pu bénéficier d'un accompagnement de SIG Eco21, qui propose d'adhérer à la solution d'une entreprise suisse qui a fait ses preuves dans de nombreuses villes suisses et dont la qualité de la vaisselle est reconnue. Pour inciter au remplacement de la vaisselle à usage unique par de la vaisselle réutilisable, les SIG apportent un appui financier aux commerces intéressés, avec l'objectif d'apporter un appui au changement à 100 nouveaux restaurants annuellement durant les 3 années à venir.

Une volonté des consommatrices et consommateurs

Cette évolution s'inscrit pleinement dans une tendance attendue par la population. Ainsi, dans le cadre de l'étude réalisée par l'Etat de Genève, il est apparu que 70% des consommatrices et consommateurs de repas à l'emporter souhaiteraient utiliser moins d'emballages jetables. L'étude a aussi mis en évidence que cette consommation s'effectue principalement dans le cadre professionnel et que les contenants à usage unique constituent encore l'utilisation majoritaire, tant pour les repas que pour les boissons. Il s'agit donc d'un enjeu majeur lorsque l'on sait qu'en Suisse le coût de gestion du littering annuel des emballages de restauration à l'emporter et de boissons est estimé à 107 millions de francs pour les collectivités et les transports publics.

Un foodtruck pour découvrir la vaisselle réutilisable

Une fois par semaine jusqu'à la mi-octobre, le foodtruck Côté Jardin servira ses menus exclusivement dans de la vaisselle réutilisable. Rendez-vous entre 11h30 et 14h00 pour tester les contenants consignés avec, en bonus, la consigne offerte durant ces actions!

- 6.09.2022: Parc des Bastions
 - 13.09.2022: Place Saint-Gervais
 - 20.09.2022: Jardin Anglais
 - 29.09.2022: Plaine de Plainpalais
 - 04.10.2022: Place du Rhône
 - 13.10.2022: Place de la Navigation
-

Plus d'informations sur la campagne: [Empportons malin ! | ge.ch](https://www.empportonsmalin.ch)

Pour toute information complémentaire:

- *M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, en contactant Mme Pauline De Salis, secrétaire générale adjointe, DT, pauline.desalis@etat.ge.ch, T. 076 304 20 66;*
- *M. Alfonso Gomez, conseiller administratif, en contactant Mme Anne Bonvin Bonfanti, conseillère de direction, Ville de Genève, anne.bonvin-bonfanti@ville-ge.ch, T. 079 594 14 92;*
- *Mme Isabelle Dupont-Zamperini, directrice Relations publiques, SIG, isabelle.dupont-zamperini@sig-ge.ch, T. 079 759 12 08.*